



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le **23 JUIN 2026**

La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et
des Personnes handicapées

Chères consœurs, Chers confrères,

Comme chaque été, notre système de santé, à l'hôpital et dans les cabinets de ville, est confronté à une pression renforcée en raison notamment des vagues de chaleur et de l'afflux touristique qui surviennent dans des périodes de congés des professionnels de santé.

Lors de la réunion de préparation du 3 juin dernier, j'ai pu évoquer avec l'ensemble des acteurs du système de santé les mesures à prendre en cas de survenance d'événements climatiques.

Dans le contexte de l'épisode caniculaire exceptionnel que nous traversons depuis quelques jours, et qui va se poursuivre toute la semaine, **il est indispensable que la mobilisation collective évoquée lors de la phase de préparation se concrétise dès aujourd'hui** pour garantir, partout, l'accès aux soins de nos concitoyens, notamment les plus vulnérables.

Cette mobilisation collective passe d'abord par **la nécessité de rappeler les messages de prévention indispensables** (boire de l'eau régulièrement sans attendre d'avoir soif, rester au maximum dans un lieu rafraîchi, éviter l'activité sportive intense, etc.) et ce, à chaque consultation.

Je vous invite à prendre contact, de façon proactive, avec vos patients les plus fragiles (personnes âgées ou isolées), et j'attire votre attention sur l'enjeu d'anticiper et d'accompagner, autant que faire se peut, d'éventuelles hospitalisations de vos patients par la voie d'admissions directes dans un service hospitalier plutôt que par les urgences.

Pour garantir l'accès aux soins durant cette période, **votre engagement sera également déterminant afin d'assurer la complétude des lignes de garde de permanence des soins ambulatoire (PDSA)** ainsi que celles de la **régulation libérale des services d'accès aux soins (SAS)**. Il est en effet indispensable que ces services soient assurés pour bien orienter les patients et répondre à leur demande de soins. Cela permettra aussi de protéger les services des urgences qui risquent d'être fortement sollicités.

De même, il est important que, malgré des conditions de travail plus difficiles compte tenu des fortes chaleurs, **vous puissiez maintenir vos cabinets ou vos centres ouverts sur les horaires habituels** pour contribuer à répondre aux besoins de soins accrus du fait de l'impact des températures actuelles sur les organismes.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement irremplaçable, votre sens des responsabilités et sur l'esprit de solidarité qui anime notre profession. Chaque geste compte : un soutien sur une ligne de garde à compléter, un renfort à la régulation médicale, une coordination renforcée avec les confrères du territoire pour anticiper une période de congés. Je vous redis toute ma confiance dans la prise en charge des Français durant cette période estivale. Mes équipes et celles des agences régionales de santé restent mobilisées à vos côtés.

Je vous prie d'agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de ma considération distinguée.


Stéphanie RIST

Le traitement des données est nécessaire à la gestion de la demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), l'intervenant peut exercer ses droits à l'adresse ddc-rgpd-cab@ddc.social.gouv.fr ou par voie postale.

Pour en savoir plus : <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>, <https://sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>, <https://solidarites.gouv.fr/donnees-personnelles-et-cookies>